Gabrielle se redresse, fière, sublime.... (Page 537.)

— L'Allemagne a violé notre neutralité, malgré ses promesses solennelles de la respecter.

— Jamais l'Allemagne n'a promis cela....

— Le traité de 1839, dont l'Allemagne est signataire, la liait....

— Un chiffon de papier !

— Un chiffon de papier !... Oui, en effet, c'est ainsi que vous l'avez entendu. Ce chiffon de papier coûte à cette heure la vie à des

milliers et des milliers d'êtres humains, et le sang de ces innocents mouille les champs de bataille créés par vous. La postérité jugera votre œuvre. Monsieur von Jagow, votre chancelier d'empire, a reconnu, lui-même, que vous avez commis une infamie. Votre guerre est injuste et déloyale et chaque Belge tué par vos armes est victime du plus monstrueux assassinat qui ait été commis depuis que le monde est monde. Ma condamnation est une nouvelle injustice et l'exécution de votre sentence souillera vos mains du sang d'une victime innocente....

— Mais vous méritez cent fois la mort ! s'écria Goldsmith, perdant toute contenance. Vous étiez une....

— Ce que je fis, interrompit Gabrielle, était mon droit, plus que cela, mon devoir. Les lois reconnaissent le droit de la défense légitime. Nous nous défendons contre des barbares et cela excuse toutes les armes. Comme femme belge, comme chrétienne, il était de mon devoir de vous combattre durement et avec la dernière énergie. Mais vous commettez, en me tuant, un crime de plus et.... je vous le pardonne.

Goldsmith n'en revenait pas. La déception pour lui était si cruelle ! Entendre dire que l'on lui pardonnait au moment où il croyait recevoir la confidence du secret tant désiré. Il voulut protester encore, mais Gabrielle l'en prévint.

— Voyons, dit-elle, ne nous disputons plus. Vous connaissez mes sentiments et sans doute vous, Allemand, vous ne les partagerez jamais. Mais le procès est terminé et nous nous trouvons devant un fait accompli et l'exécution d'une sentence. Eh bien, je suis prête.

— Si réellement vous voudriez mourir en paix, vous devriez nous dire quels sont vos complices !

— Non ! Alors vous espérez toujours ?

— Là est votre devoir !

que vous en seriez revenu, de votre espoir.

— Ne riez pas, l'heure est trop grave. Ecoutez-moi et faites

— Vous me faites de la peine, bien sincèrement. Je croyais bien votre devoir.

— Allons, allons, ne venez pas me montrer où est mon devoir ! Ne vous rendez pas si ridicule, voyons, un homme comme vous, un commissaire allemand ! Vous voyez ce que je sacrifie à mon devoir : non seulement ma liberté, mais même ma vie. Je ne regrette pas ce que j'ai fait, loin de là, j'en suis heureuse.

Goldsmith était vaincu, mais il ne voulut point l'avouer.

— Ce que je viens de vous dire se trouve également dans cette lettre. Je vous pardonne, ainsi qu'à tous vos agents et collaborateurs.

— C'est tout ce que vous aviez à me dire ?

— Oui.

— Je puis encore vous accorder un sursis et même la vie sauve.

— J'ai déjà fait l'abandon de ma vie.

— Alors vous prononcez vous-même votre arrêt de mort.

— C'est bien. Demain vous me verrez fraîche et vaillante.

Et Goldsmith partit, furieux.

* * *

Quand Hélène Petit eut vu l'autorité allemande entrer dans la prison, elle sentit que tout espoir était perdu.

Cependant elle ne perdit pas une minute et entreprit les démarches qu'elle crut de nature à pouvoir être de quelque utilité pour obtenir sinon la grâce, du moins un sursis d'exécution qu'elle pourrait mettre à profit pour multiplier ses démarches.

Ayant rencontré sa tante, les deux femmes réunirent leurs efforts auprès du nonce du Pape, qui les reçut personnellement. Elles le supplièrent d'user de son influence pour arracher Gabrielle à l'horrible mort qui l'attendait. Le nonce promit de faire l'impossible, essayant de consoler les pauvres femmes.

De là, sans se donner une minute de repos, elles continuèrent leurs démarches, visitant successivement le ministre d'Espagne et des Etats-Unis et plusieurs autres personnalités influentes qui, presque toutes, leur promirent d'user de tout leur pouvoir auprès de l'autorité militaire pour faire surseoir l'exécution.

— Demain, avait dit Gabrielle à sa sœur Hélène, demain, ceux qui depuis deux mois tremblent vivront en paix.

Nous renonçons à décrire la nuit terrible que passaient les deux pauvres femmes.

Et tandis qu'elles deux s'affolaient, Gabrielle, dans sa cellule, soupa comme d'habitude du meilleur appétit du monde !...

XXXVI.

Nous voilà enfin à cette terrible veillée de la mort.

Rien n'est plus beau, rien n'est plus sublime que l'attitude de la condamnée durant cette soirée tragique, attendant l'aube dans un calme surprenant.

Avec un tact qui n'appartient qu'à la race teutonne, raconte

C. Van Overbergh dans sa courte, mais fidèle biographie de notre héroïne nationale, le soldat allemand, placé près de cette jeune fille qui va mourir, nie Dieu et la vie future.

De temps en temps, elle répond en riant.

— Otto, lui dit-elle, je dois achever cet ouvrage. Voulez-vous le remettre à ma marraine ?

— Certainement.

— Et la feuille de lierre, que vous avez fait chercher pour moi dans le jardin, vous la donnerez à ma sœur ? C'est le symbole de la fidélité : je meurs où je m'attache. Vous y joindrez cette broche et cette boîte d'allumettes.

— Je le ferai, pourvu que vos parents en gardent le secret.

— Ne craignez rien, elles se tairont. J'aimerais donner à ma sœur une mèche de mes cheveux, mais je n'ai pas de ciseaux.

— Voulez-vous mon canif, mademoiselle ?

— Vous êtes bien aimable, Otto.

— J'ai tant pitié de vous !...

— Si demain je vais au ciel, je prierai Dieu pour vous, Otto.

— Dieu ! Dieu ! Il n'y a pas de Dieu ! répondit l'athée.

— Si, Otto.

— « Gott mit uns », est notre devise. C'est le militarisme qui est la déité, la force brutale. Si demain on vous tue, tout est fini.

— Non, Otto, car ma foi est une force qui me soutient.

— Je ne veux pas vous enlever votre illusion.

— Demain, mon corps sera brisé, mais mon âme immortelle vivra éternellement.

— Des mots, des mots. Nous n'avons pas d'âme. La connaissez-vous ? L'avez-vous déjà vue ?

— Il y a tant de choses que l'on ne voit pas et qui n'en existent pas moins. Avez-vous déjà été en Amérique ?

— Non.

— Elle existe pourtant.

— Naturellement.

— Eh ! Qu'en savez-vous ? Vous ne l'avez pas vue, vous n'y êtes pas allé !

— Oui, mais d'autres....

— Ce qui prouve ?... Rien du tout, puisqu'avant qu'elle fut découverte, elle existait. Ce n'est donc pas le fait de l'avoir vue qui l'a créée ! Et c'est sur ce raisonnement que vous vous basez pour nier Dieu, que vous ne connaissez pas.

— S'il existe un Dieu, pourquoi ne termine-t-il pas cette guerre ?

— Vous pourriez me demander avec autant de raison pourquoi Il l'a permise.

— C'est vrai....

— L'homme conserve son libre arbitre et bien qu'il distingue par les lois de la nature, qui sont les lois de Dieu, le bien et le mal, Dieu lui donne le moyen de mériter la vie éternelle dans Son Paradis. Si l'homme ne pouvait agir librement, il n'aurait aucun mérite de ses actes.

Otto ne répondit point et baissa la tête.

— Je ne pourrai sans doute pas vous convaincre ce soir, continua Gabrielle, mais quand je serai morte, réfléchissez à mes paroles.

Gabrielle lui parla encore longuement du Paradis et de l'Eternité, lui promettant de se souvenir de lui quand elle serait là-Haut.

A 1 heure du matin, elle se met à écrire jusqu'à 2 1/2 heures.

Puis elle dit à Otto :

— Pour être bien disposée, je vais dormir un peu; veuillez me réveiller vers quatre heures et demie.

Quelques minutes plus tard, elle dormait profondément. A cinq heures moins le quart, elle dormait encore si paisiblement qu'Otto n'ose point la réveiller.

A cinq heures, elle s'éveille et se lève aussitôt.

— Comment, Otto, vous me laissez dormir ?

— Je n'osais pas vous réveiller; vous dormiez si bien !

— Mais le temps presse ! Je dois me dépêcher pour prendre mes dernières dispositions.

Gabrielle se remit à écrire et acheva ses dernières lettres, que nous publions ici textuellement, grâce à la complaisance de mademoiselle Hélène Petit, qui a bien voulu nous en donner la copie exacte.

Les voici :

Lettre d'adieu, écrite à M^r Bara, à Bauffe (Hainaut).

Le 31 mars 1916.

« Cher Cousin,

» Je viens, très brièvement, vous adresser mes adieux. Il est 5 heures du matin (belge), j'en ai encore pour quelques heures. Ne craignez rien, je suis d'un calme à toute épreuve.

» *Je vous remercie de toute la bonté que vous avez eue pour moi; jusqu'à mon dernier soupir je vous en serai reconnaissante.*

» *Puissiez-vous être heureux, cher bienfaiteur, et vivre encore de longues années.*

» *Adieu, cher bienfaiteur.*

» *Votre petite cousine protégée,*

(signé) « *Gabrielle Petit.* »

---

31 mars 1916.

« *Ma chère Marraine,*

» *Tout recours en grâce est rejeté, je te remercie de ta bonté. Adieu, c'est plein de courage. On te remettra de ma part une somme de cinq cent quatre-vingt et un francs. Veux-tu bien partager avec ma sœur Hélène, mes vêtements et à toutes deux .Remercîments à cousin Bara.*

» *Bons baisers et adieu.*

(signé) « *Gabrielle Petit.* »

« *Ma chère Hélène,*

» *Je t'adresse mes adieux; ne regrette rien, c'est tellement naturel. C'est la vie courante, vois-tu, on part comme on est venu. Je ne regrette rien. Sois sage et courageuse surtout. Veux-tu ne pas oublier l'indication que je t'ai donnée pour la grammaire anglaise. Tu diras qu'il faut qu'on la garde en souvenir de moi et tu remercieras la personne de la bonté qu'elle a eue pour moi. Ne l'oublies pas surtout, et si on te donne des conseils, suis-les en souvenir de*

» *Ta petite sœur,*

(signé) « *Gabrielle Petit.* »

« *Le samedi matin, 31 mars 1916.*

» *C'est le dernier du mois de Saint-Joseph et un samedi; quel beau jour pour mourir.*

» *Embrasse marraine et cousine.*

» *Bien à vous, toutes, et adieu.* »

« *Chères toutes trois,*

» *Mon dernier mot, ce n'est pas bien long, il est 5 heures (belge); dans une heure ou deux, je vous enverrai mon adieu de loin. Comme je l'ai dit, une somme de 581 francs* (1) *sera remise à marraine, dont elle déduira les frais que réclament cinq messes que j'ai demandées à l'aumônier de la prison. Le reste doit être partagé entre marraine et Hélène. Tous mes vêtements reviennent également à Hélène, ainsi que divers autres objets. Mon manchon, ma bague avec les petits diamants et mes bons gants sont chez la mère Collet. Mes adieux chez Butin; que mère Collet s'en charge.*

» *Bon courage, bons baisers et à vous trois par le cœur.*

(signé) « *Gabrielle Petit.* »

» *Le 1er avril 1916.* »

Dame Madeleine.

Quelques instants après qu'elle eut terminé ses lettres, l'aumônier se fit annoncer.

Gabrielle dépose, elle-même, deux cierges devant l'image du Christ, les allume et, s'agenouillant, elle reçoit la Sainte-Communion avec une ferveur touchante.

Puis elle remercie l'aumônier et lui dit qu'elle mourrait sans haine et sans rancune.

Dès que le prêtre fut parti, elle prit quelque nourriture.

— Et maintenant, je les attend, dit-elle, je suis prête.

En attendant la minute suprême, elle fit sa dernière toilette, s'ensevelissant vivante avec un courage qui ne manqua pas de susciter l'admiration d'Otto.

— Otto, quand vous verrez ma sœur bien-aimée, dites-lui que je lui souhaite d'être bien heureuse.

— Oui, mademoiselle.

XXXVII.

Il est 5 heures 3/4.

On vient annoncer à Gabrielle qu'une voiture l'attend devant la prison.

Elle met son grand manteau bleu, puis, après un dernier regard à son crucifix, elle sort de sa cellule.

(1) Cette somme fut saisie chez elle par la police allemande.

En la voyant passer, plus d'un cœur se contractait à l'idée que cette même jeune fille, dans quelques instants, ne serait plus qu'un cadavre.

Sur son passage, elle salua aimablement, puis, arrivée devant la voiture, elle y monta d'un pas élastique.

Avec elle se trouve l'aumônier allemand.

Durant le parcours de Saint-Gilles au Tir national, où devrait avoir lieu l'exécution, Gabrielle récite à mi-voix le rosaire et l'aumônier l'entendit, prononçant avec force la fin des Ave : « maintenant *et à l'heure de notre mort* ».

Le prêtre conçut alors pour la pauvre martyre une admiration sans bornes.

Il songea à tout ce que cette jeune fille avait enduré dans cette étroite cellule, d'où elle ne sortait plus que pour être conduite au lieu du supplice suprême. Il admira son calme, son énergie, regrettant profondément que cette âme d'élite s'envolerait bientôt vers son Créateur, qui la reprenait à Lui, dans Sa sagesse éternelle....

L'auto déboucha au Tir.

— Nous sommes arrivés ! dit-on.

Le peloton d'exécution attendait déjà là, l'arme au pied. Un peu au second plan se trouvait un cercueil tout ouvert.

La tombe aussi était déjà prête !

Organisation allemande !

Gabrielle Petit descendit de voiture.

Elle était un peu pâle, ce que voyant, un Allemand, croyant qu'elle avait peur et pressentant une défaillance, s'approcha d'elle et lui offrit de la soutenir.

Mais Gabrielle le remercie gentîment, disant d'une voix claire, où ne perçait pas la moindre émotion :

— Merci, monsieur, je n'ai pas besoin de votre aide; vous allez voir comment une jeune fille belge sait mourir.

Tant de fois elle avait eu la vision des choses terribles qu'elle avait souffertes et du peloton d'exécution, depuis le jour où, à Maubeuge, elle avait été témoin de la scène des soudards du Kaiser, traînant derrière eux une pauvre femme, pour être liée à un arbre et tuée sans autre forme de procès.

Or, maintenant, sa vision s'était réalisée. Les soldats étaient là, attendant les ordres de l'officier qui les commandait, sabre au clair.

L'épée au service du meurtre !

Gabrielle avançait d'un pas ferme vers la place de l'exécution,

suivie de l'aumônier, quand elle vit que celui-ci avait oublié son bréviaire dans la voiture.

Murmurant quelques paroles d'excuses, elle retourna lestement à la voiture et revint aussitôt avec le livre de prière du prêtre distrait, qui avait peine à concevoir la lucidité d'esprit de la martyre.

Puis, arrivée près de l'endroit où allait se consommer le sacrifice, Gabrielle salua l'aumônier, l'officier, les soldats et d'un bond va se poster en face du peloton.

A ce moment, son visage avait une expression angélique. Pas le moindre indice de frayeur n'était perceptible.

Elle regarda cette double rangée d'hommes armés, d'où viendrait sa mort, d'un air calme et résolu.

Un soldat s'avança avec le bandeau dont on couvre les yeux des condamnés.

— Non, pas de bandeau, dit Gabrielle.

Le soldat insiste et, devant son refus, veut employer la force.

Alors, elle se montre subitement l'intraitable héroïne du procès et, repoussant le soldat avec violence, s'écrie sur un ton qui n'admet point de réplique :

— Respectez au moins le dernier vœu d'une femme qui va mourir !

Tout le monde restait stupéfié d'admiration.

L'officier allemand, ne voulant prolonger le supplice plus que nécessaire, précipite les commandements.

Les soldats épaulent, visent....

Gabrielle se redresse, fière, sublime....

L'officier rabat son sabre levé et la fusillade éclate.

Mais une voix couvre le bruit des coups de feu.... C'est Gabrielle Petit, criant :

— Vive la Belgique ! Vive le....

Le reste de la phrase s'éteint avec son souffle. Elle s'affaisse lentement avec un râle, face à l'ennemi.

Un docteur s'élance et constate la mort.

Gabrielle Petit, atteinte en pleine poitrine, avait rendu son âme à Dieu.

Lentement son sang s'écoule, imprégnant ses vêtements.

Jamais il n'en fut versé de plus noble.

Des soldats ramassèrent le corps et le déposèrent dans le cercueil qui fut enterré immédiatement au Tir, où reposaient déjà ceux des autres héros, morts pour la Patrie.

Le crime était consommé.

Gabrielle Petit avait fait le sublime sacrifice qui couronnait ses œuvres et lui ouvrait l'IMMORTALITE.

CONCLUSION.

Ce même jour, la population de la capitale apprit par la voie des affiches rouges, rappelant le sang noblement versé, que Gabrielle Petit, condamnée à mort par la Cour martiale, avait été exécutée le matin.

Berthe et Lemaire apprirent ainsi la mort de leur amie, car ils se trouvaient à Bruxelles depuis le début du procès, attendant anxieusement l'issue qu'ils espéraient moins fatale.

Ils compteraient dorénavant parmi les plus zélés continuateurs de l'œuvre léguée par Gabrielle, dont le sacrifice était un stimulant nouveau et puissant.

Mademoiselle Segard et Hélène tâchaient de se consoler mutuellement.

Petermann reçut peu après communication de la mort de Diedrich Herder, tombé au front.

Elsa aussi l'apprit, par les parents de Herder. Elle comprit et quitta la maison paternelle, pour se vouer aux soins des blessés. Maintenant que Diedrich avait racheté ses fautes par la mort, elle pouvait de nouveau l'aimer.

Quant à Goldsmith et Petermann, ils continuèrent à traquer les braves patriotes et à chercher de nouvelles victimes pour satisfaire leur appétit sanguinaire.

Mais jamais, même de nos jours, personne ne connut les noms de tous ceux qui travaillaient sous les ordres de celle qui paya son silence de sa vie et dont le procès est le seul n'ayant donné lieu à aucune autre arrestation, ce qui est une preuve éclatante de la supériorité de son organisation.

* * *

Pour terminer ce récit poignant, nous empruntons encore les lignes suivantes à la brochure de Cyr. Van Overbergh, dont nous avons déjà parlé précédemment :

« Déjà le 22 septembre 1918, le Syndicat national des employés de Belgique organisa une manifestation patriotique à la gloire de Gabrielle Petit, l'honneur de la corporation.

Aux jours les plus sombres de l'occupation allemande, dit M. Van Overbergh, mademoiselle Hélène Petit m'apporta un portrait

de sa sœur. Un de mes amis en fit un agrandissement superbe, qui fut placé, entouré des couleurs nationales, à la place d'honneur de mon salon.

Au cours d'une perquisition, un policier allemand me demanda : « Quelle est cette jeune femme à l'attitude si fière ? » Je lui répondis : « C'est une de nos Jeanne d'Arc », et, comme il insistait, je lui récitait d'un trait l'état de service : « Saluez mademoiselle Gabrielle Petit, 22 ans, fusillée par l'ennemi, à la suite d'une condamnation par le tribunal allemand, du chef d'espionnage. Suivant l'accusation, elle causa l'anéantissement de nombreux régiments allemands ; elle fit passer la frontière à nombre de recrues belges; elle montra une vaillance incomparable au cours de ses interrogatoires; elle supporta sans faiblesse les pires traitements; elle mourut debout et sans bandeau, face au peloton d'exécution, le sourire aux lèvres, en criant : « Vive la Belgique ! Vive le Roi ! ».

A ma grande surprise, l'Allemand ôta sa casquette, s'inclina profondément devant le portrait et me dit en bon français : « Monsieur, je suis Lorrain. Jeanne d'Arc était de chez nous. Je vous comprends. Mais je vous conseille de ne pas répéter vos paroles devant mes collègues qui opèrent à l'étage ».

Le 29 mai 1919, la Belgique fit à Gabrielle Petit des funérailles nationales.

Jamais on ne vit une telle foule; jamais foule ne fut plus émue, ni plus recueillie.

Dans la magnifique chapelle ardente, emplie de fleurs et de lumières, à l'hôtel de ville de Schaerbeek, où se fit la levée du corps, M. Delacroix, le premier Ministre, prononça le principal discours : « Femmes belges, conclut-il, voilà votre héroïne nationale ». A ce moment, on vit un spectacle sans précédent : la Reine Elisabeth venait, elle-même, épingler sur le cercueil la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold. (1)

---

(1) Voici le texte qui accompagne au « Moniteur » le libellé de la formule de nomination :

Vraie héroïne nationale dont l'humble existence est couronnée de gloire. Après avoir accompagné dans le périlleux passage de la frontière son fiancé en route pour le front, elle rentre en Belgique pour se vouer au service de renseignements. Elle déploie dans son travail, plein de dangers, une intelligence remarquable et un courage viril. Arrêtée, elle étonne ses bourreaux par sa force d'âme; condamnée à mort, elle emporte avec elle le secret dont dépendent tant de vies. Après une funèbre veillée durant laquelle elle confond l'ennemi par son calme et par l'élévation de ses pensées, elle tombe à vingt-deux ans, ayant refusé de se laisser bander les yeux, droite et fière, au cri de : « Vive la Belgique ! Vive le... ».

A l'église Sainte-Marie, le cardinal Mercier, entouré d'un brillant clergé, chanta les absoutes solennelles et prononça l'éloge funèbre : « Educateurs, dit-il, inscrivez ce nom dans vos livres et aux frontispices de vos écoles. »

* * *

Voilà dans toute sa grandeur l'histoire simple et modeste de la plus grande des fusillées, de notre héroïne nationale.

Nous nous devons, nous devons à son immense sacrifice de vénérer sa mémoire et de pénétrer nos enfants et nos petits-enfants de cette vénération.

Nous avons vu, nous avons touché les reliques laissées par Gabrielle Petit à sa sœur Hélène, que celle-ci conserve avec un soin jaloux, et nous avons senti nos yeux se mouiller d'émotion. Jamais nous n'oublierons. Il nous semble depuis ce jour que nous avons reçu pour mission de combattre pour répandre en toute circonstance et par tous les moyens l'amour sacré de notre chère Patrie.

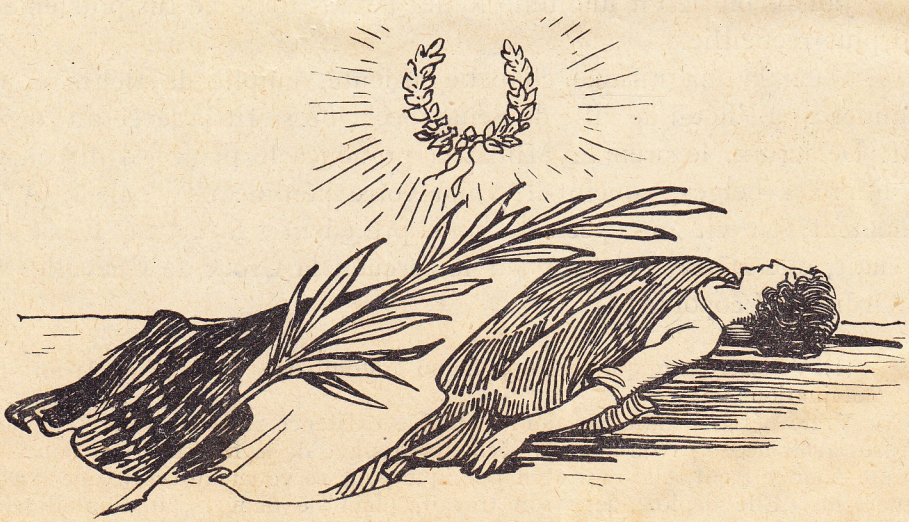

A. DU JARDIN

GABRIELLE PETIT

L'HEROINE NATIONALE

L. OPDEBEEK — EDITEUR — ANVERS